



DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES

Accusé de réception en préfecture
095-219500196-20230421-DEL-2-5-2023-DE
Date de télétransmission : 21/04/2023
Date de réception préfecture : 21/04/2023



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 AVRIL 2023

N° 2/5

Objet : Financement de la Région Île-de-France pour l'acquisition de véhicules pour la Police municipale

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Pascal DOLL, Maire.

Présents

Pascal DOLL, Maire.

Joël DELCAMBRE, Claude FERNANDEZ-VELIZ, Mathieu DOMAN, Nektar BALIAN, Christophe ALTOUNIAN, Isabelle GOURDON, Tony FIDAN, Yveline MASSON, Jérôme BERTIN, Adjoint au Maire.

Sarah MOINE, Conseillère départementale.

Romuald SERVA, Conseiller municipal délégué.

Annie COHADIER, Marie-Christine EVEN, Sylvie GUINEMER, Alain DURAND, Romain CARTIER, Nathalie BALIKDJIAN, Christophe MARTIN, Anthony VASCONCELOS, Rose-Marie ABOUSEFIAN, Christophe PIEGZA, Beyhan CANI, Stéphane POUVESLE, Marie-Christine JALLADAUD, Laurent COKGUL, Rita AYDIN, Conseillers municipaux.

Absents : Saïd TOUFIQ, Isabelle CARON

Absents excusés avec pouvoir :

Sophie LEBON	a donné pouvoir à	Sarah MOINE
Adrien DA COSTA	a donné pouvoir à	Anthony VASCONCELOS
Claudine OCCHIPINTI	a donné pouvoir à	Yveline MASSON
Isabelle BOURSIER	a donné pouvoir à	Marie-Christine JALLADAUD

Secrétaire de séance : Stéphane POUVESLE

Ouï le rapport de Monsieur Romuald SERVA, Conseiller municipal délégué à la sécurité publique et à la vidéoprotection,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la possibilité de financement par la Région Île-de-France, dans le cadre des aides régionales et appels à projets selon le dispositif « Soutien à l'équipement des forces de sécurité et à la sécurisation des équipements publics »,

Vu l'inscription au budget 2023,

Vu le plan de financement joint en annexe,

Considérant la nécessité de prévoir l'acquisition de 3 véhicules supplémentaires pour la Police municipale d'un montant prévisionnel de 132 507,75 euros HT,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

À,

APPROUVE ce projet d'acquisition.

APPROUVE la demande de financement auprès de la Région Île-de-France pour l'acquisition de 3 véhicules pour la Police municipale, étant entendu que la Ville prendra en charge, le cas échéant, la différence entre le taux maximum de subvention sollicité au titre de la subvention et le taux réellement attribué.


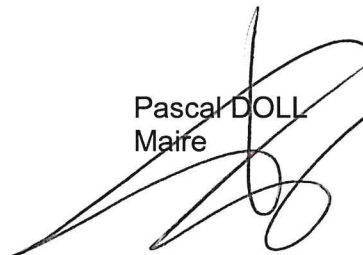
AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ces dossiers.

Pour extrait certifié conforme.

Stéphane POUVESLE
Secrétaire de séance



Pascal DOLL
Maire



Délibération certifiée exécutoire
conformément aux dispositions des
articles L.2131-1 et L.2131-2 du Code
Général des Collectivités Territoriales

Acquisition de 3 véhicules pour la Police Municipale

Accusé de réception en préfecture
 095-219500196-20230421-DEL-2-5-2023-DE
 Date de télétransmission : 21/04/2023
 Date de réception préfecture : 21/04/2023

	HT	
3 véhicules de Police municipale	147 676,35 €	
Montant travaux =	147 676,35 €	
Financement Région Île de France	44 302,91 €	30 % du coût HT
Financement Conseil départemental	30 000,00 €	25 % du coût HT des travaux plafonné à 40 000 € HT par véhicule
Total financements demandés =	74 302,91 €	
Reste à charge ville =	73 373,45 €	
Pourcentage	49,7%	
Montant total des financements demandés =	74 302,91 €	
Pourcentage	50,3%	